

Étaient présents : Mme Nathalie Brisebois, directrice
Mme Sophie Gélinas, personnel de soutien
M. André Gauvin, enseignant
Mme Rachel Tremblay, enseignante
Mme Isabelle Dubé, parent
Mme Annie Doucet, parent
Mme Catherine Parent, parent
Mme Virginie Goupil, professionnelle
M. Yannick Guénette, parent
Mme Michelle Racicot, directrice adjointe
Madame Josée Comeau, service de garde

Étaient absents : Mme Marie-Claire Robillard, parent
M. Érick Sauvé, parent
Mme Josianne Perreault, enseignante

Secrétaire : Mme Odette Lamarche

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h35.

2. Vérification du quorum (constitué de la majorité des membres dont la moitié des représentants parents, 6 parents et 6 membres du personnel)

3. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} décembre 2015

Madame Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Gauvin, appuyé par madame Josée Comeau, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun public

CE1516-11

5. **Approbation et suivi au procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2015.**

Les membres du C.E. prennent connaissance du procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Comeau, appuyée par madame Sophie Gélinas, d'approuver le procès-verbal du 13 octobre 2015.

En suivi au procès-verbal, madame Brisebois informe les membres qu'une copie de l'ordre du jour a été envoyé à tous les parents de l'école. Le calendrier des rencontres sera envoyé cette semaine.

Au sujet des grèves du personnel, madame Brisebois indique qu'à ce jour, les trois syndicats ont déposés leur avis de grève pour le 9 décembre. Plusieurs ententes sectorielles ont été conclues avec le personnel de soutien et professionnel. Il reste à négocier à la table centrale la question des salaires et de la retraite. Pour l'instant aucun des syndicats n'a retiré son avis de grève suite aux négociations. Les parents seront informés sur le site internet de la commission scolaire, les lignes téléphoniques et par courriel. Si ce ne sont pas tous les syndicats qui sont en grève, la direction générale informera les directions quant à ce qui devra être fait (service de garde ouvert, lignes de piquetage, etc.).

6. **Dénonciation d'intérêt**

7. **Sujets pour approbation**

7.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Brisebois présente le Plan de lutte qui a été préparé en comité suite au travail fait en CPE concernant, entre autres, les nouvelles règles de vie et la double récréation.

En 2010, une analyse de la situation avait été faite à l'aide d'un questionnaire qui avait été remis aux parents, aux élèves, enseignants et personnel. Le ministère de l'éducation avait exigé que neuf points spécifiques soient absolument inclus dans ce plan (voir document en annexe).

En gros, 90% du plan de lutte initial n'a pas été changé. Madame Brisebois résume les quelques modifications qui ont été apportées. Parmi celles-ci, une nouvelle analyse de la situation devient nécessaire suite à l'agrandissement de l'école et à la plus grande diversité culturelle dans le milieu.

Pour bien outiller les élèves, un site internet concernant la violence et l'intimidation est disponible via le site de la commission scolaire. Ce site a été préparé par les Services éducatifs particuliers et complémentaires et Avenue

Justice alternative. Cet élément est en lien avec le tableau sur l'intimidation inclus dans nos nouvelles règles de vie votées l'an dernier.

Au point 5, l'école a mis en place un code de couleur pour les manquements qui sont insérés dans l'agenda ou le duo-tang de l'élève. Les différentes couleurs se rapportent à la classe, au spécialistes ou au service de garde. De cette façon, il est plus facile de voir où l'élève des problèmes. Il faut comprendre que le manquement n'est pas une conséquence mais un moyen de communication avec les parents.

Au point 7, on prévoit des conférences données par le psycho-éducateur de la communauté.

Au point 9, on met l'accent sur le fait qu'il faut faire un suivi plus serré afin de s'assurer que la situation est bien réglée et ne soit pas récurrente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Parent, appuyée par madame Virginie Goupil, d'adopter le Plan de Lutte contre l'intimidation et la violence à l'école pour l'année 2015-2016.

7.2 Reddition de compte CGRÉ

Madame Dubé informe les membres que les taux de réussite des élèves ont été discutés au comité de parents. Ceux-ci sont passé de 67,8 en 2008 à 78,7 en 2014. Au niveau du décrochage, le taux est passé de 22,4 en 2007 à 11,3 en 2014.

Madame Brisebois explique cela par le fait que les moyens mis en place dans les conventions de gestion et de réussite éducative sont efficaces. Le ministère avait donné des objectifs à atteindre par les commissions scolaires en 2020 et ceux-ci sont déjà atteints en 2015.

Cette année, aucun moyen ou objectif ne sera ajouté puisque nous travaillons en continuité de ce qui a été fait jusqu'à maintenant en lien avec la CGRÉ. Madame Brisebois repasse donc avec les membres du c.é. les moyens prévus à la CGRÉ afin de faire état de ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Elle précise que les taux de réussite seront analysés en équipe cycle afin d'en ressortir des constats et guider nos stratégies futures.

Un petite correction est ajoutée à la page 4. Dans les moyens « Référentiel 10/15 ... » il faut lire au 3^e cycle et non au 1^{er} cycle et dans les commentaires : Réalisé au lieu de non réalisé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Doucet, appuyée par madame Josée Comeau, d'approuver la Reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative» tel que modifiée.

CE1516-13

CE1516-14

8. Sujets pour information

8.1 Aide aux devoirs

Le financement du programme d'aide aux devoirs provient d'une enveloppe fermée du MELS et ne peut servir à autre chose.

L'an passé, le service avait été réorganisé afin de pouvoir aider le plus d'enfants possible. L'école offrait trois blocs de 7-8 semaines. Les enseignants ont signalé qu'ils identifiaient souvent les même élèves à chaque bloc. Cette année nous offrons donc deux blocs afin que l'aide soit plus intensive et efficace.

Le budget de l'aide aux devoirs est de 7 947,00 \$. Cette somme est presque entièrement dépensée en salaires sauf 100,00 \$ qui est gardé pour des frais de copies ou de matériel. L'an dernier, l'aide aux devoirs avait coûté près de 10 000,00 \$. La direction a fait le choix d'investir davantage que la somme allouée par le Ministère.

8.2 Campagne de financement

Madame Racicot nous informe que la campagne de financement est maintenant terminée et qu'il ne reste que quelques le paiements de retardataires à recevoir. La campagne s'est très bien déroulée. À la prochaine rencontre, madame Racicot pourra donner le montant exact des profits.

Un parent émet le commentaire que certains chocolats contenaient ou pouvaient avoir été en contact avec des noix. Il serait important d'en informer les parents.

8.3 Enseignants

Précolaire : Jumelage avec les élèves de 5^e année pour écrire une lettre au Père Noël.

Transformation en lutin pour faire des jouets en matériaux recyclés.

Visite des grand-parents pour la confection des maisons en bonbons.

1^{re} année : Jeu du loup (soutien à la lecture), les élèves sont aidés par des parents, grand-parents ou des élèves de 4^e et 5^e années.

En octobre, pièce de théâtre Ô lit! Les élèves ont beaucoup apprécié.

Calendrier de l'Avent : chaque jour une nouvelle chanson de Noël.

En éthique et culture religieuse, les élèves apprennent l'histoire de Noé.

Préparation d'un cadeau de Noël pour les parents.

2^e année : Écriture d'une histoire de Noël (schéma du récit).

Calendrier de l'Avent (lectures farfalues, iPad, biscuits).

3^e année : Visite d'un animateur de BFI. Création d'un mini-site d'enfouissement en classe.

Conte de Noël.

3^e et 4^e : Nouvelle collègue en 4^e année, retour de congé de maternité.

Guignolée, pour une 5^e année.

Premier « Ça bouge ».

Rencontre parents : beaucoup de parents présents.

En 4^e année, les élèves vont faire de la couture.

Boîtes de lecture.

5^e année : Contes et légendes.

Confection de masques africains.

5^e – 6^e : Fabrication d'un village de Noël. Les élèves de 5^e année font la construction et les élèves de 6^e vont installer l'électricité.

6^e année : Jumelage avec les élèves de 1^{re} année pour la lettre au père Noël.

La première valorisation a eu lieu, plusieurs élèves ont reçu des certificats.

Toutes les classes ont procédé à la décoration des portes de classe pour Noël.

8.4 Service de garde

Exposition d'œuvres d'art. Il y en aura une autre en même temps que le printemps des arts.

Prochaine pédagogique : Noël sous toutes ses formes, décoration de portes.

Les lutins de Noël devraient arriver bientôt au grand plaisir des petits.

8.5. Comité de parents

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu des élections. Monsieur Guénette a été réélu à l'exécutif.

Monsieur Guénette informe les membres que le comité de parents dispose d'un budget. Chaque année, le surplus était donné à la Fondation pour le décrochage scolaire. Le comité de parents a décidé à l'avenir d'utiliser ces fonds pour présenter des conférences aux parents. Comme ces conférences sont très populaires, elles seront enregistrées et disponibles sur le site Internet du comité de parents.

Le comité a envoyé au MELS un communiqué afin que cessent les coupures. Dans ce communiqué on disait également merci pour le 80 millions à venir mais cet argent devra être attribué aux services aux élèves.

10. Varia

10.1 Photos scolaires

Cette année, certains parents étaient insatisfaits du fond des photos. Les membres demandent qu'à l'avenir on puisse demander des soumissions à différents photographes. Madame Racicot mentionne que l'école travaille avec Ferland Photos depuis plusieurs années et a toujours été satisfaite. Elle a déjà parlé au représentant de la possibilité de venir rencontrer les membres du CE en avril-mai pour présenter les fonds et les coûts.

Les membres soumettent quelques suggestions : le photographe pourrait circuler dans les classes pour prendre des photos plus naturelles; les photos pourraient aussi être prises à l'extérieur.

Madame Racicot confirme aux membres que l'an prochain la prise de photos se fera sur deux jours.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Tremblay demande à madame Dubé la levée de la séance à 20h10.

Isabelle Dubé
Présidente

Odette Lamarche
Secrétaire